

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 f2VRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 16 Février, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H 15

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr GARROS Thierry, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr SONILHAC Jacques

Absents :

Excusés : Mr DUROU Nicolas, Mme BARBOT Hélène,

Secrétaire de séance : ADREY Nathalie

ORDRE DU JOUR

1. Délibération sur la validation de la carte des zones APER

la carte des zones d'Accélération de la Production d'Energie Renouvelable sur la commune proposée par Val de Gers approuvée dans le précédent conseil municipal a été mise à disposition des habitants jusqu'au 29 janvier pour consultation et éventuelles remarques.

Une seule observation a été enregistrée, mais pas d'opposition à cette carte.

La carte est donc validée à l'unanimité.

2. Délibération sur le référent déontologue des élus.

Le CDG propose de remplir cette mission désormais obligatoire pour une cotisation annuelle de 50 €. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité

3. Délibération sur les travaux de changement de mode de chauffage des logements communaux

Pour avoir droit à la subvention fonds vert la condition est de conventionner les logements en logements sociaux. Un seul des deux peut répondre aux critères. Le conseil décide donc à l'unanimité de ne faire les travaux que sur celui là : 10 place de la mairie.

4. Délibération sur la participation de la commune à un voyage scolaire

L'école d'Ornézan a demandé aux mairies concernées du RPI une participation financière à la classe de découverte prévue en juin en Dordogne. Nous sommes concernés pour un élève, le conseil décide de participer pour la somme de 50€

5. Questionnaire PADD

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) en cours il nous a été demandé de remplir un questionnaire pour définir les orientations souhaitées dans les prochaines années. Il est affiché ci-dessous.

6/Demandes de subvention Point remis au prochain conseil dans le cadre de l'élaboration du budget

7/Délibération prime inflation

Il a été proposé lors d'une réunion des maires employant la même secrétaire de mairie (Durban, Ornézan, Sansan, Traversères) de lui octroyer une prime inflation pour l'année 2023. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil. Elle sera calculée en fonction du barème de la fonction publique .

8/Questions diverses

Sécuriser la verrue en béton à côté de la porte de la cuisine par des éléments la rendant plus visible.

Réfection de la barrière entourant le local poubelles.

Le recensement est effectué, seul un habitant a refusé de répondre. Nous sommes 101 habitants déclarés.

Fin de la séance à 22h20